

des **bonnes pratiques**  
pour prévenir les risques dans le métier  
de la collecte des déchets ménagers



## Le lavage des véhicules, une activité à ne pas négliger

Les véhicules de collecte, particulièrement lorsqu'ils chargent du vrac, s'encrassent rapidement. C'est le cas notamment des véhicules collectant des ordures ménagères résiduelles (OMR) ou des déchets verts. Un nettoyage quotidien de la partie arrière de la benne – lève-conteneurs, joints de porte,... – est indispensable.

Ce nettoyage participe en outre de la visibilité des véhicules en circulation, en évitant l'encrassement des feux et bandes réfléchissantes. En complément, un nettoyage intégral du véhicule, notamment de l'intérieur du caisson, doit être réalisé de façon hebdomadaire pour éliminer tous les déchets et éviter leur dégradation. Le nettoyage complet des BOM est également nécessaire lorsque les mêmes BOM sont utilisées à la collecte des OMR et des déchets recyclables.

### Ce que dit la R437

*Les véhicules de collecte doivent être nettoyés quotidiennement,*

y compris l'intérieur de la cabine. Les opérations de nettoyage s'effectuent avec un arrêt préalable du moteur sur une aire de nettoyage appropriée. Lors de la réalisation de ces opérations, les risques suivants doivent être pris en compte : chutes de hauteur et glissades (utilisation de passerelles fixes ou individuelles roulantes) ; blessures, brûlures liées à l'utilisation de laveurs haute pression ; postures de travail non ergonomiques (accès sous le véhicule...) ; fermeture inopinée de la porte arrière (sécurisation par béquille) ; projections inhérentes au lavage à l'eau sous pression ; etc.

### EDITO

PAR CHRISTOPHE GAUILLLOT,  
DIRECTEUR, IKOS ENVIRONNEMENT

**S**ouvent minimisé, parfois relégué en toute dernière tâche, car non productive de chiffre d'affaires, le lavage des véhicules fait pourtant bien partie intégrante de l'entretien courant et nécessaire du matériel. Les enjeux sont importants ; ils sont synonymes à la fois de longévité du parc matériel en évitant des encrassements inévitables, mais aussi d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité des équipages, tant en activité de collecte pure que de maintenance des outils de collecte. Voici donc un tour que nous souhaitons le plus précis possible de cette activité, avec détail des risques, recommandations de la CAR-SAT, bonnes pratiques et exemples concrets déjà mis en œuvre à ce jour.



# Prévention des risques,

## Les risques biologiques

La présence de déchets organiques restant après le vidage, induisent la prolifération de microbes et d'agents potentiellement pathogènes dans le caisson et sur les équipements (lève conteneur, mécanismes,...). Lors du lavage, de l'eau souillée peut être projetée entraînant la pénétration dans les poumons de l'opérateur de microgouttelettes d'eau contaminée. Ces risques sont particulièrement importants lors du lavage de la trémie et du caisson ainsi que lors du ramassage des déchets restés au sol après lavage de la BOM.

### > LES RECOMMANDATIONS DE LA CARSAT

#### Limiter les projections d'eau souillée sur le corps :

- entrer le moins souvent possible dans le caisson et dans la mesure du possible le nettoyer de l'extérieur ;
- porter des EPI étanches ;
- bien utiliser l'espace autour de la BOM afin de ne pas être trop près des équipements nettoyés, et ainsi être moins exposé aux projections.

#### Limiter l'inhalation de microgouttelettes d'eau :

- limiter l'utilisation du jet haute pression, et lors de son utilisation porter

un masque afin de limiter la pénétration des microbes dans les voies respiratoires.

### > SUR UN PLAN OPÉRATIONNEL

- Nettoyer le plus souvent possible (tous les jours) les équipements manipulés lors de la collecte (volant, boutons de commande, poignées,...), ainsi que les parties en contact direct avec les déchets.
- Réaliser régulièrement un nettoyage complet de la benne en veillant à évacuer complètement les déchets résiduels extraits lors des lavages.
- Changer les vêtements de travail tous les jours, sinon porter une combinaison jetable.
- Avoir été formé au lavage des BOM et à l'utilisation des EPI.

**Attention, en cas de gel, un protocole d'intervention spécifique doit être défini pour pallier les risques accrus de glissade.**



« Nous sommes en cours de sélection d'un matériel qui permette d'assurer une plus grande protection contre les risques liés aux bioaérosols, c'est-à-dire aux micro-organismes présents dans l'air. Ces risques sont importants lorsque l'opérateur pénètre dans le caisson pour le nettoyer de l'intérieur. En plus de la combinaison intégrale avec capuche, nous avons sélectionné une cagoule avec visière, liée à un système de filtration d'air porté à la ceinture. Nous prévoyons de tester ce nouvel équipement avec l'un de nos laveurs dédié ».



**PATRICK BRUNNER**  
Veolia Propreté,  
Direction Normandie

## > Protéger nos ressources en eau

La réglementation interdit, sur les stations de lavage, le rejet direct des eaux usées vers le milieu naturel sans mise en place d'un système de déshuilage et de débouillage.

### LES RÈGLES À SUIVRE :

- Utilisation exclusive d'une aire de lavage dédiée équipée de grilles avec réseau de traitement et d'évacuation des eaux usées conforme à la réglementation.
- Respect des consignes liées à la manipulation et à la dilution des produits de lavage : port de gants et de bottes adaptés obligatoire, strict respect des consignes d'utilisation.

### LES RECOMMANDATIONS DE L'AGENCE DE L'EAU

- Utiliser des détergents biodégradables sur les aires de lavage de véhicules et économiser l'eau par recyclage en circuit fermé.
- Préférer le raclage et le nettoyage à sec avant lavage pour limiter les déchets rejetés au réseau.
- Retenir tout déversement liquide accidentel de déchets dangereux à l'aide d'un absorbant pour le transformer en déchet stockable.
- Assurer un entretien régulier des séparateurs à hydrocarbures installés sur les aires lavage.

**« AFIN D'ÉCONOMISER L'EAU DE VILLE, NOTRE STATION DE LAVAGE EST RELIÉE À UNE CUVE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIES »**

Sylvène Bottais – COVED, Agence du Grand Quevilly

# j'en parle et j'agis

## Les autres risques

Au-delà des risques biologiques, le lavage représente des risques de chute, des risques mécaniques ou bien encore chimiques. Le poste de lavage doit être conçu de façon à prévenir ces risques.



Exemples de plateforme pour le nettoyage en hauteur (1. mobile - 2. fixe)



Une potence sur rail pour soutenir la porte de la trémie ▲

Exemple de potence support de tuyau pour soutenir la porte de la trémie ◀

## > RÈGLES DE CONCEPTION D'UN POSTE DE LAVAGE

- **Prévention du risque de chute de hauteur : interdiction de monter sur le toit des véhicules** et mise à disposition d'équipements (plateforme fixe ou mobile, ligne de vie et/ou harnais).
- **Arrivée d'eau pratique avec un dérouleur / enrouleur de tuyau souple**, pour faciliter la manipulation et éviter les chutes.
- **Eclairage approprié de la zone et parois de protection contre**

**les vents dominants**, isolant également la zone de son environnement proche pour diminuer les impacts potentiels (projections, ...).

- **Consignes de nettoyage régulier de l'aire de lavage** pour minimiser les risques de glissade (sol mouillé, jus gras, déchets...) : balayage puis raclage régulier de l'aire de lavage, **port de semelles antidérapantes**.

## > Pour ou contre un laveur dédié ?

### POUR

- Lavage soigné et entretien des véhicules.
- Maîtrise des équipements et des EPI.
- Minimise les tensions entre équipages sur l'entretien des véhicules.

### CONTRE

Une exposition plus fréquente aux risques nécessitant une vigilance accrue sur la qualité des équipements à disposition et la mise en place d'un mode opératoire.



« Lorsque le parc de véhicules ne permet pas d'avoir un laveur dédié, le responsable d'exploitation veille à ce que l'équipage applique la procédure d'utilisation de la piste de lavage. Cette procédure reprend point par point les tâches à effectuer, de la consignation de la BOM jusqu'au lavage de l'aire elle-même. »

**SANDIE DUBUC**  
Responsable Santé Prévention  
Sécurité SITA Grand Ouest.

« Nous disposons d'un salarié dédié au lavage, géré par l'exploitation. Il intervient sur l'ensemble des véhicules de collecte quotidiennement et assure un nettoyage haute-pression complet une fois par semaine. En plus du lavage, il assure le graissage régulier du vérin et des pièces d'articulation liées aux lèves containers et au système de compaction. Cela permet d'avoir une action préventive sur l'état de ces pièces et d'en prolonger ainsi la durée de vie. »

**SYLVÈNE BOTTAIS – COVED**  
Agence du Grand Quevilly

Le laveur doit connaître parfaitement les points de vigilance en fonction des matériels dont dispose l'agence. Certaines bennes, les bi-compartmentées, nécessitent une attention particulière lors du lavage afin de garantir leur fonctionnement optimal (lève-conteneur et porte).

**PATRICK BRUNNER**  
Veolia Propreté, Direction Normandie

Prévention des risques, j'en parle et j'agis

# Solutions prévention

## Un système intégré de lavage intérieur du caisson

« Aiguillé par un cahier des charges exigeant en matière de lavage des véhicules de la part de la CODAH, nous avons sollicité le constructeur SEMAT pour mettre en place un système de lavage intérieur du caisson »

indique Franz Hennequet, responsable technique chez Veolia Propreté Normandie. L'objectif était de permettre un nettoyage quotidien, rapide et simple du plancher du caisson, de façon à limiter les nettoyages internes par un opérateur. Les caissons ont ainsi été équipés d'une rampe de lavage fixée sur le

bouclier de compaction, et connectée à une arrivée d'eau depuis le sol. Satisfaits de l'expérience, nous avons sollicité Geesinknorba pour déployer un dispositif similaire dans les véhicules mis en place sur le territoire de Caen La Mer.

**CONTACT FRANZ HENNEQUET**  
Veolia Propreté Direction Normandie



La FNADE a actualisé et développé en 2012 son **livret-sécurité Nettoyement** en tenant compte des évolutions récentes du métier. N'hésitez pas à le commander sur [www.fnade.org](http://www.fnade.org) (4,15 € TTC).



## Une lance haute-pression inversée



« Montée sur roues, elle permet le nettoyage des châssis des matériels roulants en toute sécurité et en réalisant des économies d'eau. »

**CONTACT JANNICK ROBERT**  
Veolia Propreté  
Agence de Giberville



## Quelles évolutions pour les matériels de collecte ?

La FNADE et AMORCE ont partagé le 24 septembre dernier leur réflexion sur l'avenir technique de la collecte des déchets ménagers dans le cadre d'un groupe de travail et d'échanges. Focus sur la synthèse des travaux FNADE dans le domaine des matériels de collecte.

Au-delà d'une revue générale pour responsable déchets, parfois moins spécialistes des matériels de collecte, les rédacteurs ont formulé une synthèse de recommandations visant à l'amélioration des services, prenant en compte toutes les composantes de l'offre : technique, normalisation, prévention des risques, nouvelles données marché,...

Consultez la présentation sur le site de la FNADE, rubrique *Les publications/matériels : normes et réglementations* ([http://www.fnade.org/sites/fnade/-uplodad-/2010\\_170586\\_20131128140521.pdf](http://www.fnade.org/sites/fnade/-uplodad-/2010_170586_20131128140521.pdf))

**CONTACT DOMINIQUE BURGESS, FNADE**

**Votre avis nous intéresse !**

N'hésitez pas à nous faire remonter vos commentaires ou les sujets que vous voudriez voir traiter dans les prochains numéros de cette lettre : [fnade@agence-alchimie.fr](mailto:fnade@agence-alchimie.fr)

L'efficacité des services publics de gestion des déchets ménagers et assimilés est en grande partie liée au matériel et équipement de collecte au sens large : un effort organisationnel, technique et financier, mais aussi une volonté politique de tous les acteurs, sont aujourd'hui nécessaires pour accompagner la modernisation des métiers de la collecte au profit du développement durable des services territoriaux.

.....  
Lettre d'information gratuite émise par la Fnae et la CARSAT Normandie à destination des collectivités locales, donneurs d'ordre et prestataires en charge de la collecte des déchets ménagers, pour promouvoir la sécurité à travers l'échange de bonnes pratiques. Directeur de la publication : Christophe Schumer Président Fnae Normandie - Rédacteurs en chef : Dominique BURGESS, FNADE France - Michel CHARVOLIN, ingénieur Conseil, CARSAT Normandie - Rédaction : Cécile SAUER, Marketing, Veolia Propreté Nord Normandie  
Conception graphique : Alchimie (02 32 40 00 91) - Impression : CARSAT Normandie - crédits photo : COVED, SITA, VEOLIA PROPRETÉ.